

SYNDICAT GENERAL
TRAVAILLEURS PORTUAIRES
Du Port du Havre
www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 3 février 2020

Camarades,

Notre Assemblée Générale Statutaire se tiendra

Vendredi 7 février 2020 à 9h

SALLE FRANKLIN

Comme chaque année, nous avons obtenu l'autorisation de la direction du GPMH pour que cette assemblée puisse se tenir sur le temps de travail (8h30- 12h30) et ainsi être payée et considérée comme du temps de travail effectif. Par conséquent toute absence d'un salarié à son poste de travail sans avoir été pointé présent lors de l'AG serait considéré comme une absence illégale.

Camarade, je pense qu'il est inutile de vous rappeler l'importance pour nous que vous soyez présents ce jour, qui symbolise la validation d'une année de combat passée à garantir vos intérêts et engranger des avantages supplémentaires pour les générations futures mais également pour faire le point des discussions en cours sur les projets actuels du gouvernement qui menacent gravement nos emplois et acquis sociaux.

Pointage des cartes (2019) à l'entrée

Le Secrétaire Général



L. DELAPORTE

Pour info et affichage